

2026

NOXOR

FICHE
SIGNALÉTIQUE

NOXSEAL

1. IDENTIFICATION

UTILISATION RECOMMANDÉE

- Revêtement de toiture métallique
- Anticorrosion
- Imperméabilisation
- Usage industriel, commercial et agricole

RESTRICTIONS D'UTILISATION

Aucune autre utilisation que celles recommandées

DISTRIBUTEUR

NOXOR 450 Rue des Cannetons

Québec (QC) G5E 5W8

1-833-730-6819

info@noxor.ca

NUMÉRO D'URGENCE

Contactez le distributeur durant les heures ouvrables

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification SIMDUT 2015 : Produit non classé comme dangereux selon le SIMDUT 2015.
- Éléments d'étiquetage : Aucun pictogramme requis et aucune mention de danger requise
- Autres dangers : Un contact prolongé ou répété peut causer une irritation légère chez les personnes sensibles.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

- Nature du produit : Mélange
- Description générale : Résines polymériques à base d'eau, charges minérales inertes et additifs fonctionnels.

Certains composants sont considérés comme secrets commerciaux, conformément au Règlement sur les produits dangereux (Canada).

4. PREMIERS SOINS

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés.
- Inhalation : Amener la personne à l'air frais si des symptômes apparaissent.
- Ingestion : Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin si un malaise survient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique.
- Dangers spécifiques : Aucun danger particulier connu. Les contenants exposés à une chaleur excessive peuvent se rompre.
- Équipement de protection spécial : Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Contenir le déversement
- Empêcher le produit d'atteindre les égouts ou cours d'eau
- Absorber avec un matériau inerte
- Éliminer conformément aux règlements en vigueur

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

- Manutention : Éviter le contact prolongé avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.
- Stockage : Entreposer dans un endroit frais et sec. Protéger du gel et de la chaleur excessive. Garder les contenants bien fermés.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection respiratoire : Non requise dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques recommandés.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité recommandées.
- Protection de la peau : Vêtements de travail appropriés.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique : Liquide semi-visqueux
- Couleur : Variable selon la teinte
- Odeur : Faible
- Base : Eau
- Solubilité : Miscible dans l'eau
- Point d'éclair : Non applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stable dans des conditions normales
- Aucune réaction dangereuse connue
- Éviter le gel et les températures extrêmes

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Aucune toxicité aiguë connue dans des conditions normales d'utilisation.

Le contact prolongé peut causer une irritation légère.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Éviter le rejet non contrôlé dans l'environnement.

Aucune donnée spécifique n'est disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer le produit et les contenants conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Classification pour le transport : Non réglementé
Produit non dangereux pour le transport (route, rail, mer, air)

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Produit conforme au SIMDUT 2015 (Canada).
Aucune autre réglementation particulière connue.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation :
2026-01-01
Version : 1.0